

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 438-21

Est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité, qu'au cours de la session ordinaire du conseil, qui sera tenue le lundi 11 janvier 2021 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, un projet de règlement 438-21 concernant la rémunération des élus municipaux pour l'année 2021 sera présenté pour adoption.

Donné à Notre-Dame-de-Stanbridge ce 8 décembre 2020.

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorière